

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2024.

( En 1000 DT )

Période	4 ème trimestre 2024	4 ème trimestre 2023 (*)	au 31 décembre 2024	au 31 Décembre 2023 (*)
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>308 971</b>	<b>295 117</b>	<b>1 210 823</b>	<b>1 145 850</b>
• Intérêts et revenus assimilés	213 556	209 681	819 321	774 315
• Commissions en produits	38 494	38 128	151 778	147 020
• Revenus du portefeuille	56 921	47 308	239 724	224 515
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>162 904</b>	<b>157 028</b>	<b>643 492</b>	<b>605 874</b>
• Intérêts encourus et charges assimilées	156 350	151 602	620 325	586 507
• Commissions encourues	6 554	5 426	23 167	19 367
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>146 067</b>	<b>138 089</b>	<b>567 331</b>	<b>539 976</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 483</b>	<b>177</b>	<b>1 956</b>	<b>656</b>
<b>5- Charges opératoires :</b>	<b>55 279</b>	<b>56 817</b>	<b>226 560</b>	<b>214 684</b>
<b>Dont ;</b>				
• Frais de personnel	37 041	39 531	160 604	153 571
• Charges générales d'exploitation	15 877	15 058	56 718	52 284
<b>6- Structure du Portefeuille</b>			<b>2 838 630</b>	<b>2 425 764</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	109 564	25 193
• Portefeuille d'investissement	-	-	2 729 066	2 400 571
<b>7- Encours des créances à la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 284 530</b>	<b>7 166 533</b>
<b>8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle</b>			<b>8 017 199</b>	<b>7 625 623</b>
<b>Dont ;</b>				
• Dépôt à vue	-	-	2 398 137	1 949 119
• Epargne	-	-	2 627 583	2 408 485
<b>9- Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>699 628</b>	<b>862 999</b>
<b>10- Capitaux propres (**)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 344 296</b>	<b>1 344 823</b>

(\*) Chiffres certifiés

(\*\*) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 31/12/2024 et après affectation du bénéfice au 31/12/2023.

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor, des emprunts obligataires de placement et des titres cotés.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

## LES FAITS MARQUANTS A FIN DECEMBRE 2024

**Les crédits à la clientèle**, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 7 166,5 millions de dinars à fin décembre 2023 à 7 284,5 millions de dinars à fin décembre 2024, enregistrant ainsi une progression de 118 millions de dinars ou 1,65%.

**Les dépôts et avoirs de la clientèle** se sont établis à fin décembre 2024 à 8 017,2 millions de dinars, soit une progression de 391,6 millions de dinars ou 5,14% par rapport au 31 décembre 2023.

**Les ressources longues**, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 699,6 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 163,4 millions de dinars par rapport au 31 décembre 2023.

**Les produits d'exploitation bancaire** ont enregistré une augmentation de 65 millions de dinars ou 5,67% par rapport à fin décembre 2023.

**Les charges d'exploitation bancaire** ont enregistré une hausse de 37,6 millions de dinars ou 6,21% par rapport à fin décembre 2023.

**Le Produit Net Bancaire** a atteint 567,3 millions de dinars à fin décembre 2024 contre 540 millions de dinars pour la même période de 2023, soit une hausse de 5,07%.

**Le coefficient d'exploitation** a atteint 39,93% à fin décembre 2024 contre 39,76% pour la même période de 2023, soit une augmentation de 18 points de base.

### **Carte Tashil Plus d'AMEN BANK : la 1<sup>ère</sup> carte à débit fractionné en Tunisie**

Veillant à accompagner ses clients en leur offrant des solutions de paiement innovantes et sur mesure, AMEN BANK a lancé sa nouvelle « Carte Tashil Plus ». Cette carte est conçue pour permettre aux clients d'AMEN BANK de gérer au mieux leurs dépenses d'une manière souple et sécurisée selon le principe « Buy Now, Pay Later » et de les faire profiter d'un paiement échelonné de leurs achats et d'une gestion budgétaire sereine et adaptée à leurs besoins.

### **Nouveauté Carte Visa Infinite - Visa Airport Companion**

Grâce à la carte Visa Infinite Nationale et Internationale d'AMEN BANK et à l'appli Visa Airport Companion, les clients peuvent profiter d'un accès exclusif à plus de 1 200 salons d'aéroport dans le monde. Il suffit de télécharger l'application Visa Airport Companion et de s'inscrire pour vivre une expérience de voyage enrichie.

### **AMEN BANK soutient les sociétés communautaires**

Dans le cadre de sa mobilisation continue, pour soutenir les sociétés communautaires, AMEN BANK a mis en place une plateforme électronique dédiée, qui permet de recueillir les demandes de financement et la prise en charge personnalisée. Ainsi, AMEN BANK réaffirme son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire en Tunisie, en se positionnant comme un acteur clé dans le soutien et l'accompagnement des initiatives communautaires.

### **Augmentation de capital**

AMEN BANK a réalisé la 2<sup>ème</sup> phase de l'augmentation de son capital par incorporation de réserves telle que prévue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/04/2023 et ce, pour un montant de 23,280 millions de Dinars pour le porter de 151,320 millions de Dinars à 174,600 millions de Dinars par l'émission de 4.656.000 actions gratuites d'une valeur nominale de 5 dinars chacune. Ces actions ont été attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison de deux (2) actions nouvelles gratuites pour

treize (13) anciennes. Les nouvelles actions gratuites portent jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2024 et sont directement assimilées aux actions anciennes.